

# SANTÉ : LA NIÈVRE, UN DÉPARTEMENT ENGAGÉ POUR LA SANTÉ ET L'ACCÈS AUX SOINS



DOSSIER DE PRESSE

MARS 2026

**niÈVRE**  
le département



*Depuis des années, un constat s'impose : partout en France, y compris dans des territoires que l'on pensait protégés, accéder à un médecin, à un spécialiste, à un service d'urgence ou à un accompagnement paramédical relève trop souvent du parcours du combattant.*

*Dans la Nièvre, face à cette réalité, nous avons fait un choix clair : ne pas nous résigner. Depuis le début de notre mandat, nous interpellons l'État pour qu'il assume pleinement ses responsabilités. Mais nous avons surtout fait le choix d'agir, concrètement, sans attendre, en construisant un modèle pragmatique, adapté aux réalités de nos territoires.*

**Ce modèle repose sur une conviction simple : aucune mesure isolée ne suffira. Il faut au contraire combiner les leviers plutôt que les opposer :** médecine salariée et exercice libéral, prévention et soins, proximité et innovation. C'est ainsi que nous développons les centres de santé départementaux avec des professionnels salariés, soutenons l'installation de jeunes praticiens grâce aux bourses, accompagnons les internes et futurs médecins, renforçons la médecine solidaire, inventons des solutions de mobilité pour les patients, déployons des actions de prévention et défendons le rôle essentiel des hôpitaux de proximité.

*Cette stratégie commence à produire des résultats. En 2025, quatorze nouveaux médecins se sont installés dans la Nièvre, rejoints par d'autres professionnels indispensables au parcours de soins. Derrière ces chiffres, il y a une réalité simple : des nivernais qui retrouvent un médecin traitant, un suivi, une sécurité.*

**Ces avancées ne sont pas le fruit du hasard. Elles sont le résultat d'un travail collectif, mené avec les professionnels de santé, les élus locaux, les partenaires associatifs et les citoyens engagés.** Elles démontrent qu'un territoire rural peut innover, expérimenter et construire des réponses efficaces.

*Dans la Nièvre, nous avons fait le choix d'agir, avec exigence et détermination, en construisant, pas à pas, des solutions concrètes pour améliorer l'accès aux soins pour chacune et chacun.*

*Et nous continuerons à le faire, sans relâche, avec la même énergie.*



**Fabien Bazin,**  
Président du Conseil  
départemental de la Nièvre

## SOMMAIRE

<b>Santé : dans la Nièvre, des solutions concrètes</b>	• p3
• Action 1 : des centres de santé départementaux	• p3
• Action 2 : des installations de futurs professionnels	• p4
• Action 3 : un partenariat avec Médecins solidaires	• p5
• Action 4 : un vrai renfort des sapeurs-pompiers	• p6
<b>La prévention au coeur de l'action</b>	• p7

# SANTÉ : DANS LA NIÈVRE, DES SOLUTIONS CONCRÈTES

Le Conseil départemental de la Nièvre a initié de nombreuses actions en matière de santé, bien que celle-ci ne soit pas dans son périmètre de compétences territoriales. Sous l'impulsion de la majorité actuelle, le plan Santé Nièvre met encore plus de moyens pour panser les plaies d'un système de santé de plus en plus défaillant. Voici les 4 actions concrètes engagées :

## ACTION 1

### 7 CENTRES DE SANTÉ DANS LE DÉPARTEMENT

Le Conseil départemental décide de s'engager, en 2022, en salariant des médecins généralistes et d'autres professionnels de santé.

**Le Conseil départemental porte une initiative structurante pour l'accès aux soins sur le Département : la création de centres de santé** où des médecins et professionnels de santé sont salariés. Cette innovation, qui commence à prendre dans d'autres départements, vient compléter l'offre d'accès aux soins et permet pour certains de médecins de trouver un nouvel équilibre dans leur activité médicale. Aujourd'hui 5 adresses accueillent les Nivernais sur les communes de Nevers, Lormes, Imphy, Château-Chinon et Ouroux-en-Morvan.

Actuellement, les Centres de santé départementaux emploient **21 professionnels de santé** répartis sur cinq sites : Nevers, Imphy, Lormes, Ouroux-en-Morvan et Château-Chinon.

**6000 patients** ont retrouvé un médecin traitant à leur écoute dans ces centres de santé départementaux et les centres de Varennes-Vauzelles et Chantenay-Saint-Imbert..

**25 443**  
consultations réalisées au sein  
des centres de santé départementaux en 2025

**+ 9 300**

Nivernais pris en charge au sein  
des centres de santé départementaux en 2025

**6 000**

Nivernais ont un médecin traitant  
grâce aux centres de santé en 2025

**La Nièvre se place donc comme exemple pour d'autres départements ruraux qui cherchent à se réinventer sur la santé.**



*J'ai le temps de travailler dans de très bonnes conditions. Je ne compte pas mes actes, ce que me permet le fait d'être salariée dans le secteur public. Je ne vois pas 60 patients par jour, je fais de la médecine de meilleure qualité : les gens reviennent moins, il y a moins de complications. Et je n'ai fait le choix, pour l'instant, de ne prendre que des gens qui n'ont plus de médecin traitant. »*

**Marie Odille,**  
médecin salariée du Centre de santé départemental



# SANTÉ : DANS LA NIÈVRE, DES SOLUTIONS CONCRÈTES

## ACTION 2

### 91 FUTURS PROFESSIONNELS DE SANTÉ AIDÉS PAR DES BOURSES DONT 61 EN MÉDECINE

Le Conseil départemental a mis en place des bourses en faveur des étudiants en santé dans neuf spécialités : médecine (générale et spécialistes), ergothérapie, kinésithérapie, psychomotricité, sage-femme, pharmacie, chirurgie dentaire, soins infirmiers, orthophonie.

**À ce jour, 91 bourses ont été attribuées (dont 61 en médecine).**

Parmi les premières promotions 37 professionnels de santé dont **28 médecins généralistes, des ergothérapeutes, des dentistes, des kinésithérapeutes et des pharmaciens** se sont installés dans de nombreuses communes de la Nièvre à **Saint-Amand-en-Puisaye, Saint-Benin-d'Azy, Decize, Cosne-cours-sur-Loire, La Machine ou encore Saint-Saulge.**

Ce dispositif permet de fidéliser des médecins et professionnels de santé sur le territoire. **C'est du gagnant-gagnant.**

# 28

Médecins généralistes installés depuis le début de dispositif des bourses



« Si je n'avais pas eu mon ancrage dans la Nièvre, je ne serais sans doute pas venu travailler ici, je serais parti dans un département de montagne, le Jura peut-être. Dès le début de l'internat, j'ai eu envie d'aller dans la Nièvre.

J'ai fait un stage chez le Dr Lemoine, à Nevers, ce qui a renforcé mon choix, de même que la bourse d'études du Conseil départemental pour mes deux dernières années. **Je m'engage ici pour le long terme. Je me sens utile, investi d'une mission.** »

**Joffrey Reynaud,**  
ex-boursier et médecin généraliste à Saint-Benin-d'Azy



# SANTÉ : DANS LA NIÈVRE, DES SOLUTIONS CONCRÈTES

## ACTION 3

### LE PARTENARIAT AVEC MÉDECINS SOLIDAIRES

Ouvert en juin 2024, le centre de santé de Médecins solidaires, à Chantenay-Saint-Imbert, a permis à plus de 1220 patients d'avoir un médecin traitant. Grâce à un relais hebdomadaire, des généralistes viennent de toute la France pour poser leurs valises et leurs diagnostics dans la Nièvre.

**Une première dans la Nièvre, où le Conseil départemental a fédéré les collectivités et les énergies pour favoriser l'implantation en un temps record.**

Commune, communauté de communes, Conseil départemental, Conseil régional, État : les collectivités se sont mobilisées pour réunir les **220 000 €** nécessaires à l'ouverture du centre de santé. Le Conseil départemental a ainsi accordé 60 000 € de subvention (45 000 à Médecins solidaires et 15 000 € à Bouge ton coQ, qui a mis au point le projet de santé territorial), et mis à disposition un véhicule pour les médecins.



Inauguration du Centre de santé Médecins Solidaires de Chantenay-Saint-Imbert en présence de Joël Dubois, maire de Chantenay-Saint-Imbert, Fabien Bazin, Président du Conseil départemental de la Nièvre, Jérôme Saddier, Président du Crédit Coopératif et de l'association Bouge ton CoQ et de Martial Jardel, fondateur de Médecins solidaires

# +7 700

consultations ont été assurées depuis l'ouverture en juin 2024



« Dans nos centres de santé, on voit les effets de la désertification médicale, les pathologies chroniques comme le diabète qui ne sont plus suivies, les pertes de chance que cela induit. On le palpe de façon concrète.

On accueille les oubliés du système, ceux qui n'ont pas les moyens d'aller à Paris se faire soigner, ceux qui n'ont plus de médecin traitant. Un diabète déséquilibré, ça ne se voit pas, c'est la mort silencieuse de vrais gens. Et nous on les voit apparaître dans notre cabinet, ils se confient. C'est très émouvant, on se dit « mon Dieu »... Je n'imaginais pas qu'il y en avait autant. **Par rapport à notre vocation, on est en plein dans le mille.** »

**Martial Jardel,**  
fondateur de Médecins Solidaires



# SANTÉ : DANS LA NIÈVRE, DES SOLUTIONS CONCRÈTES

## ACTION 4

### UN VRAI RENFORT DES SAPEURS-POMPIERS...

#### ...un plan pour le volontariat des pompiers ...

Dans la Nièvre, 86 % des sapeurs-pompiers sont des volontaires ; c'est huit points de plus que la moyenne nationale.

Cela montre à quel point cet esprit de solidarité et d'altruisme est ancré dans l'histoire, la géographie et la psychologie nivernaise.

Pour renforcer le nombre de volontaire dans la Nièvre, le Conseil départemental a décidé de signer **une convention unique en France avec le Service départemental d'aide et de secours (SDIS)**, grâce à laquelle les 22 agents sapeurs-pompiers volontaires du Département sont disponibles plus facilement, y compris pour leurs journées de formation. Cet engagement montre ainsi la voie aux autres employeurs du département, pour qu'ils libèrent leurs salariés. D'autre part, **4 postes d'agents des routes ont été créés** pour renforcer l'action des pompiers et faciliter les gardes.

#### ...et renforcement de professionnels

Face aux effets du dérèglement climatique mais aussi aux défaillances à combler du système de santé, les sapeurs-pompiers de la Nièvre ont besoin de renforcer leurs moyens financiers et humains. Le Département n'est pas resté sourd à leur appel. Il a porté sa contribution en fonctionnement de 10,7 M€ en 2022 à 11,9 M€ en 2023 et 12,7 M€ en 2024, soit 2 M€ supplémentaires en 2 deux ans. En 2025, le Conseil départemental, malgré les contraintes budgétaires fortes, maintient un financement supplémentaire et continue donc d'augmenter la subvention pour le SDIS de la Nièvre.

**À ce jour, 18 sapeurs-pompiers professionnels ont été recrutés dont un médecin.**

# 22

agents du Département,  
pompiers volontaires,  
rendus disponibles

# 13,4M€

de budget global accordé au SDIS  
par le Conseil départemental

# +14

embauches de  
sapeurs pompiers  
professionnels dont un médecin



# LA PRÉVENTION AU COEUR DE L'ACTION

Le Conseil départemental se bat depuis des années pour améliorer l'accès aux soins des Nivernaises et des Nivernais, alors que la santé relève du domaine de l'État. En effet, **la collectivité a décidé d'agir, en menant de nombreuses actions de prévention tout au long de l'année et au plus près de tous.**

Cet engagement se traduit notamment par la prise en charge du Centre Gratuit d'Information de Dépistage et de Diagnostic des infections sexuellement transmissibles (CEGIDD) dont le médecin référent est le Dr Kathleen Herlemann.

Le CEGIDD assure des consultations en présentiel, dans ses locaux du 3 bis, rue Lamartine à Nevers. « Les prélèvements sanguins, urinaires ou vaginaux sont envoyés en laboratoire, et nous prescrivons les traitements », explique le Dr Herlemann, qui est assistée d'une infirmière pour cette mission.

## Des actions hors les murs

À son initiative, le CEGIDD développe les consultations hors les murs, auprès de personnes en situation socialement précaire en proposant des dépistages aux étudiants, en partenariat avec le CROUS.

Tout au long de l'année, le **CEGIDD est présent sur différents événements destinés aux jeunes et oragnisés notamment par le Conseil départemental.**

Une piqûre de rappel sur les IST essentielle, selon Kathleen Herlemann : « Les jeunes ont eu une information de prévention mais ils ne l'ont souvent pas retenue. »

# +590

vaccinations contre le Papillomavirus (HPV)  
effectués en 2025

# +210

vaccinations contre la grippe/covid  
effectués en 2025

# +110

tests de dépistage de la tuberculose (IGRA)  
effectués en 2025

## Le cercle de santé des femmes

Dans la Nièvre, les Cercles de la santé des femmes portés par le Conseil départemental de la Nièvre offrent aux Nivernaises **des espaces d'échange pour s'informer, poser leurs questions et aborder librement les enjeux de santé féminine.**

Dans cette dynamique de prévention, une rencontre *Cœur de femmes* s'est récemment tenue aux Archives départementales de la Nièvre, consacrée à la sensibilisation aux maladies cardiovasculaires chez les femmes et à l'importance du dépistage et des bons réflexes au quotidien.





Contact :  
Marie GUÉRIN  
Attachée de Presse  
marie.guerindewaele@nievre.fr | 06 67 52 58 54

# Bourses aux étudiants en santé : un dispositif départemental pour renforcer l'offre de soins dans la Nièvre



**91**

## Bourses attribuées depuis 2016 :

60 en médecine, 15 en chirurgie dentaire, 6 en ergothérapie, 4 en kinésithérapie, 2 en soins infirmiers, 1 en orthophonie, 1 en psychomotricité, 1 en pharmacie et 1 en maïeutique.



**51**

## Bourses actuellement en cours :

30 en médecine, 13 en odontologie, 2 en soins infirmiers, 2 en kinésithérapie, 1 en maïeutique, 1 en ergothérapie, 1 en psychomotricité et 1 en orthophonie.



**28**

**médecins généralistes boursiers se sont installés dans la Nièvre à :** Nevers, Garchizy, Cosne-sur-Loire, La Charité-sur-Loire, Decize, Saint-Benin-d'Azy, Sermoise-sur-Loire, Saint-Éloi, Saint-Saulge, Saint-Amand-en-Puisaye, Château-Chinon, Chaulgnes, Châteauneuf-Val-de-Bargis, Cercy-la-Tour, Coulanges-lès-Nevers et Luzy.



**En 2025**

**5 anciens boursiers** se sont installés dans la Nièvre :

**3 médecins généralistes** à Luzy, Château-Chinon et Decize, **1 pharmacien** et **1 kinésithérapeute**.



**À l'horizon 2028**

**12 professionnels de santé** boursiers s'installeront dans la Nièvre dont **7 en 2026**